



15 JUIN : LES TERRITORIAUX MOBILISÉS !

Les organisations syndicales de la Fonction publique territoriale CGT, FAFPT, FSU Territoriale et SUD CT réaffirment leur opposition à la loi dite de transformation de la Fonction publique du 6 août 2019. Sous couvert de modernisation, cette loi mine le statut de la Fonction publique, garant de la neutralité du service rendu et de l'égalité des droits des agentes et agents mais aussi des usagères et usagers.

Alors que les agents territoriaux ont démontré par leur engagement sans faille leur rôle central en exerçant leurs missions dans un contexte très dégradé de crise sanitaire et sociale, le gouvernement continue de nous appliquer sa politique régressive.

L'intersyndicale CGT - FAFPT - FSU Territoriale - SUD CT s'oppose à l'application des mesures contenues dans la loi de transformation de la fonction publique et en revendique l'abrogation.

Nous refusons le «vol de congés» par l'augmentation du temps de travail au prétexte d'un alignement à 1607 heures annuelles alors que les agents territoriaux voient leurs conditions de travail se dégrader et leurs arrêts de travail augmenter, sur fond d'explosion du chômage. L'heure est au partage du travail entre toutes et tous et donc à la baisse du temps de travail.

Nous refusons les atteintes au droit de grève qui empêchent les agents de lutter contre la pénurie de moyens et de personnel.

Nous refusons la précarisation massive rendue possible par l'élargissement du recours au recrutement par contrat.

Nous refusons les logiques d'externalisation, de privatisation et le détachement d'office.

Nous refusons la suppression des CHSCT au profit d'une instance unique et au détriment de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des agents (déplacement).

Nous refusons l'affaiblissement des prérogatives des CAP qui transforme le droit à la carrière des fonctionnaires en outil managérial.

Enfin, nous dénonçons l'extrême faiblesse de nos traitements, après plus de 10 ans de quasi gel du point d'indice et du blocage des augmentations générales. Nos revenus sont les plus faibles de la Fonction publique.

Pour le service public local, nos organisations syndicales revendiquent :

- **Le dégel immédiat de la valeur du point d'indice et une revalorisation générale des salaires qui compense la perte de pouvoir d'achat cumulée depuis plusieurs années**
- **Des recrutements statutaires à la hauteur des besoins de la population et la titularisation de tous les précaires.**
- **Le maintien des accords sur le temps de travail dans les collectivités et la baisse générale du temps de travail, sans baisse de salaires et avec les embauches correspondantes.**

Dans de nombreuses collectivités des mobilisations intersyndicales sont initiées contre l'augmentation du temps de travail ou la précarité grandissante, pour l'amélioration des conditions de travail.

C'est pour aider à l'amplification de ces mouvements et pour porter ces justes revendications là où cela se décide, que l'intersyndicale CGT-FAFPT-FSU Territoriale-SUD CT appelle l'ensemble des agents territoriaux, titulaires et contractuels, à participer massivement à la journée nationale d'action et de grève pour les services publics le 15 juin 2021.